

## PROPOSITION OUTIL PEDAGOGIQUE NATATION C2 C3

Avant d'aborder un module natation :

Se renseigner sur (ne pas oublier l'aspect administratif : les agréments des parents bénévoles, l'organisation du transport) :

1. Le fonctionnement de la piscine
2. Le listing du matériel mis à disposition
3. La rotation des MNS (à voir selon la piscine)

4. Ce qui est attendu en termes de compétences et d'activités en C2 et C3.

**1<sup>ère</sup> chose** : se reporter aux textes de la circulaire de 2011 (palier 1 et 2) → ce sont les attendus officiels. Le livret de natation scolaire a été conçu à partir des programmes. Ne pas oublier le BO du 5 janvier 2012 qui complète avantageusement ces textes. C'est ce qui sera évalué en fin de module, reporté avec soin sur le livret de chaque élève et qui sera la base de travail pour faire un premier tri des élèves dans les groupes de niveau. Bien relire les exigences d'encadrement spécifiées dans la nouvelle circulaire.

*Attention, ce n'est pas parce que mes élèves sont de fin C3 qu'ils en sont tous au niveau à atteindre en fin de palier 2 !*

**2<sup>ème</sup> chose** : si il n'y a pas de trace d'acquis antécédents des élèves ; prévoir une organisation en première séance pour établir les groupes. Les élèves seront répartis et le passage des tests se fera par petit groupe, les MNS comme les enseignants travaillant en parfaite intelligence donc sans remettre en cause les décisions des uns comme des autres. Il est évident que les 2 séances suivantes pourront faire l'objet de remaniement de groupes constitués en veillant toujours à ce qu'il y ait un équilibre en nombre dans chaque groupe ; ce sera à l'adulte de construire ses séances en adaptant les contenus pour que chaque élève ait les moyens de progresser. Le contenu des tests devra comporter les 3 axes : Equilibre Propulsion Respiration. Un document de suivi (sorte de cahier d'appel) est proposé ci-joint, permettant d'assurer le suivi des séances et le respect des groupes, aide aussi en cas d'absence, l'éventuel remplaçant.

Bien sûr des supports d'évaluation formative pourront être construits en classe avant ou/et après la séance à la piscine.

5. **3<sup>ème</sup> chose** : Les contenus -→ **CONSEILS GENERAUX** :

Démarche pédagogique :

- chaque séance peut avoir une dominante mais devra comporter des situations dans les 3 composantes (EPR) ;
- ne pas se cantonner à une petite profondeur (il faut que les élèves vivent la « réalité » des contraintes du milieu) ;
- utiliser judicieusement le matériel qui ne doit pas freiner les progrès (le matériel dénature les informations reçues par l'enfant exemple la poussée d'Archimède et retarde ses transformations vers un comportement mieux adapté),
- La peur est une défense instinctive consciente ou inconsciente, elle est due à une méconnaissance de l'activité ou à un événement personnel passé, elle est souvent induite par les proches -→ penser à décentrer l'élève pour l'aider à oser, par l'intermédiaire de situations ludiques (exemple le garçon de café ou la balle de ping-pong à déplacer),
- veiller à encourager,
- Veiller au temps de pratique, la répétition est indispensable pour favoriser les progrès (attention aux files d'attente !), privilégier les ateliers différenciés qui mettra l'enfant dans une situation de choix entre 3 entrées possibles, 3 immersions possibles....

- Jouer sur les variables pour faire évoluer les acquis : *exemple à partir du jeu des déménageurs* :  
1<sup>ère</sup> séance entrée libre dans l'eau choisir un objet et le transporter dans 1 cerceau posé sur le bord  
- → situation très ouverte  
2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> séance préciser 3 entrées possible, transporter sans appuis plantaires et aller de plus en plus vite - → pour aller vite il faut s'allonger...
- Enoncer clairement les critères de réussite → vers l'auto évaluation. Apprendre à l'élève à s'autoévaluer lui permettra d'inscrire son comportement dans une sécurité active autrement dit à savoir apprécier ses réelles ressources par rapport aux contraintes du milieu (c'est important aussi bien pour le timoré que pour le « casse-cou »). Et qui dit critère de réussite dit critère de réalisation donc respect de consignes (attention à l'enfant qui croit être capable de s'immerger parce qu'il trempe le bout de son nez).
- Evaluation : une action est acquise si elle est réalisée 3X sans aide !
- veiller à la régularité des présences aux séances de piscine. Les séances de natation sont inscrites aux programmes et sont obligatoires, toute absence prolongée doit être justifiée par un CM.
- Ne pas oublier de mettre en place des situations préparant les élèves à un éventuel passage du test pour la pratique des activités nautiques (exemple bascule arrière d'un tapis).

Sécurité :

- veiller à maintenir les élèves actifs pour éviter les refroidissements,
- rester hors de l'eau afin d'avoir une surveillance efficace,
- veiller aux signes éventuels de fatigue des élèves,
- recompter souvent son effectif, éviter les situations « libres » de fin de séance qui n'apportent rien en termes d'apprentissages et qui en revanche mettent les élèves en danger.

Bibliographie :

Préciser documents existants (Revue EPS...), liens sur site conseillé.....

Remarque :

Sur les formes d'organisation :

	Points forts	Points faibles
ateliers	Autonomie Prise en charge de sa propre sécurité Différenciation Auto et Co-évaluation	Surveillance complexe Intervention réduite des adultes Temps d'attente
Jeux	Motivation et participation Décentration, dédramatisation	Perte de visibilité voire inadaptation avec les apprentissages visés
Frontal	Rapidité de mise en place Economie de fonctionnement	Situations fermées Consignes uniformes Faible différenciation
parcours	Situations ouvertes Enchaînement d'actions Temps d'activité motivation	Temps d'installation Gestion de la sécurité par tous les intervenants

EPS 1 N°348